

FORTES CHALEURS ET CANICULE



La canicule se caractérise par de très fortes chaleurs le jour et la nuit durant au moins 3 jours consécutifs. C'est une période difficile pour tous, mais elle l'est particulièrement pour les personnes âgées.

Le **plan de gestion des vagues de chaleur** est mis en place par le Préfet des Yvelines. Ce plan vise à prévenir et à lutter contre les conséquences sanitaires d'une canicule. Il comprend des recommandations pour la population, notamment les personnes vulnérables, afin de minimiser les risques liés à la chaleur.

Le numéro national **0800 06 66 66** est activé dès le premier épisode de chaleur, tous les jours de 9h00 à 19h00 (appel gratuit depuis un poste fixe en France).

Pour plus d'informations : [Vivre avec la chaleur - Vivre avec la chaleur](#)

Sachez-le...

Dès qu'une alerte à la canicule est avérée, le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) de Viroflay déclenche le plan canicule.

Les personnes concernées :

- Personnes âgées de plus de 60 ans bénéficiaires de l'APA (Allocation Personnalisée d'Autonomie)
- Personnes de plus de 60 ans reconnues inapte au travail
- Personnes reconnues adultes handicapées
- Personnes âgées de plus de 65 ans

L'inscription à ce dispositif se fait via un formulaire que vous pouvez télécharger sur le site de la ville : [Plan canicule - Ville de Viroflay \(ville-viroflay.fr\)](#) **pour vous-même ou pour un proche**. Ce formulaire est à renvoyer au CCAS, 2 place du Général de Gaulle, 78220 Viroflay ou par mail ccas-viroflay@ville-viroflay.fr.

Pour plus d'information appelez les agents du CCAS au 01 39 24 12 60.

Lorsque le plan canicule est déclenché, des agents du CCAS prendront de vos nouvelles régulièrement pour s'assurer que tout va bien.

En ville, il existe plusieurs lieux où vous pouvez trouver un peu de fraîcheur : forêts, piscine, locaux de la Forge...